

VADEMECUM DU DISPOSITIF MOBILEX

I. Description, modalités, calendrier et contact

Description du dispositif :

Soutenir, sur la base de l'excellence des projets, la mobilité internationale des étudiants et doctorants de l'Université de Lille et de ses **universités partenaires prioritaires*** (la liste complète est à la fin du document)

La commission de sélection priorise les candidatures issues de partenaires **stratégiques/ prioritaires** (voir la liste à la fin de ce document).

appel pour les mobilités sortantes :

- Seuls les étudiants inscrits **administrativement** à l'Université de Lille peuvent candidater. Les candidatures issues d'étudiants inscrits administrativement dans une autre université ne seront pas éligibles. De même, les candidatures de doctorants inscrits administrativement dans une autre université mais rattachés à un laboratoire de recherche de l'Université de Lille ne seront pas éligibles. Enfin, bien qu'inscrit administrativement, la bourse Moblilex ne peut pas être attribuée à un étudiant en césure.

Calendrier :

2 appels à candidatures par année civile (mars-avril / septembre-octobre)

Modalités :

- 1/ Lancement de l'appel à candidatures par la Direction Ingénierie des Mobilités Internationales (DIMI)
- 2/ Diffusion de l'appel à candidatures par les composantes et Écoles Graduées (EG)
- 3/ Récupération du lien menant au portail de candidature en ligne par le candidat auprès de la composante d'accueil/de rattachement
- 4/ Retour du dossier de candidature complet (formulaire + annexes) par le candidat à la composante / EG
- 5/ Envoi des tableaux de classement par les composantes et les écoles graduées auprès de la DIMI

Contact : moblilex@univ-lille.fr

II. Diffusion de l'appel à candidatures (2 phases par an – mars-avril / septembre-octobre)

Lancement de l'appel à candidatures aux responsables RI dans les composantes - **DIMI – équipe MOBILEX** et aux écoles graduées

Diffusion de l'AAC auprès des enseignants et étudiants

Composante / EG

III. Phase de pré-sélection des candidatures

Vérification de la recevabilité des dossiers et classement des candidatures

Composante / EG

Attention :

- pour les candidatures au niveau **doctorat**, les tableaux doivent être transmis à la DIMI par les **Écoles graduées**. Les Écoles graduées et les centres de recherche qui lui sont rattachés sont invités à se coordonner pour la phase de pré-sélection. Il conviendra alors de procéder à un classement général par l'EG.
- pour les candidatures au niveau étudiant, les composantes/facultés sont invitées à procéder d'une pré-sélection et un classement général.

Envoi des tableaux de classement à la DIMI (**fin mai /fin novembre**)

Composante / EG

IV. Phase de sélection des candidatures – Commission d'attribution des bourses

Vérification des dossiers de candidatures

DIMI – équipe MOBILLEX

Préparation de la commission d'attribution des bourses

DIMI – équipe MOBILLEX

Répartition des dossiers de candidature entre les membres de la commission d'attribution des bourses

DIMI – équipe MOBILLEX

Étude des dossiers de candidature présélectionnés

Membres de la Commission de Bourse

Sélection et attribution de la bourse MOBILLEX (**fin juin/début décembre**) Commission d'attribution des bourses

V. Phase de réponse aux candidats

Envoi du tableau récapitulatif des résultats de l'appel à candidatures aux composantes et écoles graduées

DIMI – équipe MOBILLEX

Envoi des lettres nominatives d'acceptation ou de refus aux composantes et écoles graduées

DIMI – équipe MOBILLEX

Envoi des lettres nominatives d'acceptation ou de refus aux candidats

Composante / EG

VI. Mise en paiement de la bourse MOBILLEX

Gestion de la mise en paiement de la bourse **DGDRI – Service Moyens et Appui aux projets et mobilités**

1^{er} versement (avance – 80%) étape-1 sur MoveOn

- Versement sur présentation des justificatifs requis, à l'arrivée du lauréat MOBILLEX
(RIB au nom du candidat ou de la candidate + certificat d'inscription + attestation d'arrivée)

Attention : compte tenu des soucis rencontrés précédemment pour le virement de l'allocation sur des comptes étrangers, merci de privilégier un RIB de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

2^{ème} versement (solde – 20%) étape-2 sur MoveON

- Versement au début du dernier mois de mobilité, sur présentation des justificatifs requis (Envoi du certificat de fin de mobilité à la fin effective de la mobilité) + (Envoi des justificatifs de mobilité verte pour le versement de la différence entre le forfait de voyage classique et celui d'éco-responsable (mobilité verte))

A noter que les dossiers des partenaires de l'Alliance NeurotechEU sélectionnés par la commission, ils seront financés sur l'enveloppe budgétaire de NeurotechEU.

VII. Accompagnement de l'étudiant

Accueil / accompagnement de l'étudiant en mobilité

Composante / EG

Réunion d'accueil, et d'information à destination

Mobillex & EURAXESS & MI

des lauréats Mobillex (Mobilité entrante) – **jan/février** et **juillet/août**

Welcome Café – **mars/avril** et **septembre/octobre**

Mobillex & EURAXESS & MI

Nouveautés :

- Nous informons que désormais **le volet Jeune-chercheur/Post DOC** n'est plus éligible à la bourse Mobillex.
- Le budget Mobillex sera alloué selon la modalité suivante :

VOLET 1 : au minimum 60 % du budget total de l'appel sera alloué aux candidatures en lien avec des universités partenaires, membres de nos réseaux ou alliances mentionnés ci-dessous :

- o **Partenaires du réseau transfrontalier** (Université du Kent, Université de Gand, KULeuven) ;
- o **Partenaires de l'Alliance européenne NeurotechEU**: Université de Bonn (Allemagne), Université Miguel Hernandez (Espagne), Université Debrecen (Hongrie), Université de Reykjavik (Islande), Université Radboud (Pays-Bas), Institut Karolinska (Suède), Université de Médecine et de Pharmacie de Cluj (Roumanie), Université du Bosphore (Turquie), l'Université médicale d'Innsbruck (Autriche), l'Université des sciences de la santé de Lituanie.



○ **Les partenariats prioritaires et thématiques de l'université de Lille :**

- Université de Stellenbosch (Afrique du Sud)
- Université de Bonn (Allemagne)
- Université de Munster (Allemagne)
- Université Murdoch (Australie)
- KU Leuven (Belgique)
- Université Catholique de Louvain (Belgique)
- Université d'Etat de Sao Paulo (UNESP- Brésil)
- Université McGill (Canada)
- Université Laval (Canada)
- Université du Chili (Chili)
- Hohai University of Nanjing (Chine)
- Université d'Etat de Wayne (Etats-Unis)
- Université des Sciences et Technologies Kwame Nkrumah (KNUST - Ghana)
- Université Anna (Inde)
- Université de Nagoya/Gifu (Japon)
- Université de Guadalajara (Mexique)
- University College of London (UCL – Royaume-Uni)
- Université Taipei Medical (Taiwan)

VOLET 2 : au maximum 40 % du budget total de l'appel sera dédié aux candidatures en lien avec des établissements non-inscrits dans la liste ci-dessus.